

Port de Plaisance Xavier Colonna

Tarifs 2020

1. Les contrats:

Les contrats correspondent à un stationnement à prix forfaitaire pour une période fixée. A l'issue de la période, et sauf renouvellement du contrat, les navires autorisés à rester dans le port sont facturés au tarif PASSAGE.

Tous les tarifs correspondant à un contrat sont payables le premier jour, indivisibles; aucun remboursement partiel ou total ne sera effectué en cours de contrat.

Contrats pour les particuliers : 4 types de contrats

Les contrats de stationnement sont sur un poste protégé en cas de coup de vent ou forte houle. Ils comprennent le mouillage (chaîne fille, pendille), les équipements d'amarrage de ponton, la video surveillance du ponton, l'accès à ce même ponton verrouillé par un digicode, la communication des informations météorologiques et nautiques affichées à la capitainerie, le service courrier et message ainsi que le WIFI.

Un forfait raccordement de 32 euros HT par an sera perçu en supplément sur la facture.

Contrat 12 Mois du 01/01/2020 AU 01/01/2021				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²	Prix H.T. / m ² 2018	Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
A	de 0 à 20,99	60,00 €	63,00 €	63,00 €
B	de 21 à 55,99	59,00 €	63,00 €	63,00 €
C	56 et plus	56,00 €	57,40 €	57,40 €

Contrat 8 Mois du 01/10/2020 au 01/06/2021				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²	Prix H.T. / m ² 2018	Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
Tarif unique		48,00 €	51,20 €	51,20 €

Contrat 9 Mois du 15/09/2020 au 15/06/2021				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²	Prix H.T. / m ² 2018	Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
Tarif unique		51,50 €	52,50 €	52,50 €

Contrat 5 Mois du 01/01/2020 au 01/06/2020				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²		Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
Tarif unique			59,00 €	59,00 €

Contrats pour les professionnels : 2 types de contrat

Les contrats de stationnement sont sur un poste protégé en cas de coup de vent ou forte houle. Ils comprennent le mouillage (chaîne fille, pendille), les équipements d'amarrage de ponton, la video surveillance du ponton, l'accès à ce même ponton verrouillé par un digicode, la communication des informations météorologiques et nautiques affichées à la capitainerie, le service courrier et message ainsi que le WIFI. **Un forfait raccordement de 96 euros HT par an et par bateau sera perçu en supplément sur la facture.**

Contrat Pro 12 Mois du 01/01/2020 AU 01/01/2021				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²	Prix H.T. / m ² 2018	Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
A	de 0 à 20.99	65,00 €	68,00 €	72,00 €
B	de 21 à 55,99	Nouveau Tarif		71,00 €
C	56 et plus	62,00 €	65,00 €	68,00 €

Contrat Pro Digue Catamaran du 01/01/2020 AU 01/01/2021				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²	Prix H.T. / m ² 2018	Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
Tarif unique		75,00 €	75,00 €	77,00 €

Contrat Pro Fond de darse 12 mois à flot

Les contrats de stationnement sont sur un poste protégé en cas de coup de vent ou forte houle. Ils comprennent le mouillage (chaîne fille, pendille), les équipements d'amarrage de ponton, la video surveillance du ponton, l'accès à ce même ponton verrouillé par un digicode, la communication des informations météorologiques et nautiques affichées à la capitainerie, le service courrier et message ainsi que le WIFI. **Un forfait raccordement de 960 euros HT par an et par bateau sera perçu en supplément sur la facture.**

Pro fond de darse du 01/01/2020 au 01/01/2021				
Catégorie de tarifs	Surface max m ²	Prix H.T. / m ² 2018	Prix H.T. / m ² 2019	Prix H.T. / m ² 2020
Tarif unique		29,00 €	30,00 €	31,50 €

2. L'escale :

Tarification à la surface (longueur hors-tout x largeur hors tout) arrondie au m2 supérieur.

Prix HT par nuitée et par m2

Un forfait raccordement de 3,20 euros HT par jour sera perçu en supplément sur la facture.

Tarif Passage de base (HT par nuitée par m ²)		2018			2019			Proposition 2020		
Catégorie de tarif	surface m ² LongxLarg (hors tout)	Octobre à Avril	Mai, Juin Septembre	Juillet & Août	Octobre à Avril	Mai, Juin Septembre	Juillet & Août	Octobre à Avril	Mai, Juin Septembre	Juillet & Août
1	de 0 à 19,99	0,50	0,80	1,10	0,50	0,80	1,10	0,50	0,80	1,10
2	de 20 à 55,99	0,55	0,85	1,15	0,55	0,85	1,15	0,55	0,85	1,15
3	de 56 à 149,99	0,73	1,10	1,60	0,73	1,10	1,60	0,73	1,10	1,60
4	de 150 à 299,99	0,75	1,35	1,95	0,75	1,35	1,95	0,75	1,35	1,95
5	de 300 à 519,99	0,75	1,60	2,30	0,75	1,60	2,30	0,75	1,60	2,30
6	520 et plus	0,83	1,80	2,65	0,83	1,80	2,65	0,83	1,80	2,65

Du 1er Juin au 30 Septembre:

1-Les usagers effectuant un séjour de plus de 45 jours consécutifs benificient d'une remise de 10% .

2-Les usagers effectuant un séjour de plus de 62 jours consécutifs benificient d'une remise de 15% .

Gestion des cas exceptionnels:L'assemblée autorise l'autorité à accorder la gratuité ou une réduction sur la tarification du stationnement et /ou des services dans les cas suivants :

1. Impossibilité pour les services portuaires d'assurer les prestations prévues ou commandées (10% pour l'eau et/ou 10% l'électricité).
2. Stationnement prolongé à flot du fait de la responsabilité établie des services portuaires, la gratuité cessant lorsque ces services sont en mesure d'assurer la ou les prestations.
3. Accueil des bateaux dans le cadre d'une manifestation nautique ou d'intérêts communaux inscrits au calendrier prévisionnel des manifestations 48 heures avant, pendant la durée de la manifestation et 48 heures après.
4. A l'occasion des grands évènements qui se déroulent sur la Côte d'Azur en dehors de la haute saison estivale (Juillet, Août) et qui nécessitent la sortie provisoire des bateaux dans les grands ports concernés, la tarification appliquée au port de Calvi sera assortie d'un abattement de 50% dans la mesure où le navire reste à quai un minimum de trois jours et exclusivement pendant la période de la manifestation (Grand Prix de Monaco, Salon Nautique de Cannes et le Monaco Yacht Show). Se référer aux dates des évènements.

DISPOSITIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES ACCOMPTES SUR RESERVATIONS ESTIVALES DE POSTES A QUAI :

- Les réservations sont prises dans l'ordre chronologique d'arrivée des demandes, elles donnent lieu à l'inscription sur une liste d'attribution de places. Elles sont attribuées en fonction des disponibilités.
- La confirmation de la réservation n'intervient qu'après versement d'un acompte non remboursable d'un montant égal à 50% du montant total de la taxe d'amarrage (le reste dû sera le jour de l'arrivée)
- L'encaissement ne se fera que par internet, cartes bancaires ou chèques à l'exclusion expresse de tout numéraire.

3. Autres Prestations	Proposition HT 2018	Proposition HT 2019	Proposition HT 2020
Jetons de Douches	2,09	2,09	2,09
Forfait remplacement pendilles diam.12 et 18	125,40	125,40	125,40
Forfait remplacement pendilles diam.32	200,00	200,00	200,00
Escale de jour de 10H à 16H (demi journée)	50% Tarif escale	50% Tarif escale	50% Tarif escale
Remorquage de 0 à 10 Mètres	41,67	41,67	41,67
Remorquage de 10 à 16 Mètres	100,00	100,00	100,00
Remorquage de 16 à 20 Mètres	200,00	200,00	200,00
Remorquage supérieur à 20 Mètres	250,00	250,00	250,00
Location de prise 63a	20,00	20,00	20,00
Location de prise 125a	65,00	65,00	65,00
REVUE DU PORT	140,00	140,00	
Poubelles Bateaux à partir de 5 sacs	Sac de 30 litres	4,17	4,17
	Sac de 100 litres	8,33	8,33